

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de Poitiers - DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités aquatiques (22751)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université de Poitiers - DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités aquatiques (22751)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	156	52	57	20

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

Il est attendu que les candidats en DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités aquatiques (AGAPSC) aient des compétences pluridisciplinaires et un engagement préalable dans le secteur des Activités Aquatiques (en tant que pratiquant.e et/ou encadrant.e).

Le candidat ou la candidate devra également disposer de compétences générales, nécessaire à la poursuite d'études en STAPS :

* Des compétences scientifiques

* Des compétences en matière d'expression écrite, afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté.

* De compétences sportives

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne. L'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout pour intégrer le DEUST.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles (AGAPSC) , parcours activités aquatiques est une formation sélective, avec une capacité d'accueil de 24 places par année.

Les enseignements sont organisés en Travaux Dirigés et Travaux Pratiques. Les connaissances / compétences s'articulent autour de 3 axes :

l'animation de pratiques physiques et culturelles pour des publics variés

l'encadrement spécifique des Activités Aquatiques (AA)

la gestion et la promotion de structures privées ou publiques ou associatives

Exemples de matières enseignées :

Economie du sport

Cadre juridique et réglementaire

Gestion des ressources humaines

Pédagogie et conception de séances

Méthodologie et conduite de gestion de projet...

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux a été effectué en fonction de trois critères déterminants pour la future réussite du candidat ou de la candidate ainsi que sa future professionnalisation. Ces trois critères ont été :

- Les performances dans le domaine aquatique
- L'investissement sportif général
- Le projet professionnel en lien avec les activités aquatiques

Dans cette formation sélective, le nombre de candidates et candidats classés est toujours supérieur à la capacité d'accueil, ainsi les candidat.e.s classé.e.s au-delà de la capacité d'accueil sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup compte tenu des réponses des autres candidat.e.s.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est porté à l'attention des candidates et candidats que la commission a trop souvent manqué de précisions sur leur niveau de pratique en natation et disciplines associées (sauvetage, secourisme).

Il est rappelé aux candidates et candidats que le BNSSA est vivement souhaité et qu'il appartient au candidat ou à la candidate de fournir toute pièce qui pourra justifier du niveau d'aisance ou de performance dans le secteur de la natation, du sauvetage et du secourisme.

Les expériences associatives dans le milieu sportif n'apparaissent pas (elles n'existent pas ou ne sont pas valorisées dans le dossier de candidature).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel en lien direct avec le secteur des activités aquatiques	Cohérence du projet professionnel avec la formation	Fiche Avenir et projet de formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience en animation et/ou encadrement dans les activités physiques et sportives	Expériences sportives et en animation (BNSSA, pratique des activités aquatiques, diplômes de secourisme) et expériences associatives (encadrement des pratiques, arbitrage, niveau de pratique)	Rubrique "Activités et centres d'intérêts"	Très important

Signature :


Yves JEAN,
 Président de l'établissement Université de Poitiers